
ICANN79 | Semaine de préparation – Actualités des révisions de l'ICANN
Jeudi 22 février 2024 – 2h00 à 3h30 SJU

YVETTE GUIGNEAUX :

La séance est maintenant enregistrée.

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à cette mise à jour des révisions de l'ICANN. Nous sommes le jeudi 22 février à 18 h UTC. Je m'appelle Yvette Guigneaux et avec Madeleine [inaudible] et d'autres, nous serons vos responsables de la participation à distance sur ce webinaire qui est enregistré et sera mis en ligne peu de temps après la conclusion.

Cette session, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN ainsi que par la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Au cours de cette séance, les questions ou commentaires soumis dans le module de questions et réponses seront lus à haute voix au moment réservé aux questions et réponses. Les questions écrites dans le chat seront considérées comme faisant partie du chat et ne pourront pas être lues à haute voix.

Si vous avez un commentaire ou une question pendant ces parties de discussion, à la fin de chaque présentation, n'hésitez pas à lever la main et à suivre les instructions qui seront indiquées dans le chat en bas de la boîte à Zoom. Tout cela sera disponible sur le chat.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

L'interprétation de cette session comprendra l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois, le russe, l'arabe et le portugais. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez durant cette session. Veuillez indiquer votre nom pour le compte rendu et la langue que vous parlerez si vous parlez une langue autre que l'anglais.

Lorsque vous parlez, assurez-vous de couper le son de tous les autres appareils ainsi que les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Cette session comprend une transcription automatisée en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour afficher la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton « Sous-titres codés » dans la barre d'outils de Zoom.

Afin d'assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous connecter aux sessions Zoom en utilisant votre nom complet. Voilà ce que je voulais vous indiquer.

Nous allons maintenant pouvoir passer à l'ordre du jour avec cette diapo à l'écran. Je vais maintenant donner la parole au vice-président des opérations de mise en œuvre, Giovanni Seppia.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci beaucoup, Yvette. Merci pour ces présentations.

Cette séance est consacrée aux révisions qui sont très importantes au niveau des textes constitutifs de l'ICANN et du modèle multipartite de

l'ICANN. Les révisions spécifiques sont gérées par deux départements. Au niveau des opérations, nous avons le département de la responsabilité avec Larisa qui prépare les révisions et qui soutient le processus de révision pour le Conseil d'Administration de l'ICANN. Et il y a également le département de mise en œuvre – je suis responsable de ce département, je suis à sa tête. Nous sommes responsables des recommandations approuvées par le Conseil d'Administration à la suite de révisions à la suite d'un travail intercommunautaire.

Nous avons ce webinaire qui a plusieurs objectifs. Tout d'abord, nous allons parler de la mise en œuvre de recommandations spécifiques provenant de la troisième itération de la révision ATRT3 ainsi qu'une mise à jour sur le cycle de vie des révisions. La deuxième partie de cette séance sera une mise à jour sur la mise en œuvre de révisions spécifiques à la suite d'un travail de responsabilité de la piste de travail 2. Nous allons travailler sur tout ce qui nous attend, avec les membres de la communauté, avec les collègues de l'ICANN qui soutiennent ces processus.

Je vais maintenant passer la parole à Jason Kean qui va nous parler du département de révisions, du soutien et de la responsabilité.

JASON KEAN :

Merci beaucoup, Giovanni.

Nous allons parler de ce programme de révisions de l'ICANN et effectuer une mise à jour. Nous allons parler de ce département. J'aimerais vous présenter ses membres avec Teresa Swinehart, vice-présidente des domaines mondiaux de la stratégie. Comme Giovanni l'a mentionné,

nous avons Larisa Gurnick et également nous aurons plus tard Evin Erdogan qui est responsable de projet pour le soutien à la responsabilité. Moi-même, Jason Kean, je suis responsable de ces projets de responsabilité. Yvette Guigneaux que vous avez entendue tout à l'heure est coordinatrice.

J'aimerais maintenant donner la parole à une membre du Conseil d'Administration de l'ICANN, Katrina Sataki, qui va nous dire quelques mots.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup, Jason.

Bienvenue à toutes et à tous. J'aimerais une nouvelle fois remercier toute l'équipe qui a préparé cette présentation et ces documents. C'est véritablement beaucoup d'informations qui vont vous être présentées aujourd'hui. J'espère que ce sera tout à fait utile et agréable et j'espère que vous aurez aussi beaucoup de questions à la suite de ce webinaire.

Comme Jason l'a déjà mentionné, je suis à la tête de l'efficacité organisationnelle pour le Conseil d'Administration. Nous sommes responsables du contrôle des révisions spécifiques, comme vous pouvez le voir sur ce diagramme. Nous avons également les révisions organisationnelles que nous gérons. Elles sont mandatées par les textes constitutifs de l'ICANN. Nous travaillons au travail de mise en œuvre. Nous le suivons de près, ainsi que le travail qui est effectué pour améliorer les processus de révision pour être plus efficaces et efficients.

Comme vous le savez toutes et tous, les révisions donnent à la communauté multipartite mondiale des outils pour s'assurer que ce modèle ascendant qui soit respecté. Un exemple, une révision va permettre de mieux structurer, de mieux assurer la transparence du processus de l'ICANN également, et nous pouvons continuellement analyser la situation et être plus efficaces. C'est pour cela qu'il y a actuellement plusieurs efforts qui sont effectués et plusieurs initiatives pour améliorer les révisions de l'ICANN.

Le cycle de vie des révisions, comme vous le voyez à l'écran, est un effort de la part de l'organisation ICANN pour améliorer les processus des révisions spécifiques, pour relever les défis qui sont identifiés par la communauté ou par le Conseil d'Administration à la suite de plusieurs cycles de révision. Par exemple, il y a des projets qui ont été proposés pour avoir un impact plus positif des révisions, mais toujours dans le cadre du modèle multipartite. Il y a aussi des initiatives pour essayer que ces révisions prennent moins de temps et soient plus rapides.

Il y a également tout un travail qui est effectué et qui est mentionné ici : nous ciblons l'amélioration des révisions et ces recommandations proviennent de l'équipe de révision de la responsabilité et de la transparence. La recommandation 3.6, par exemple, demande la création d'un programme d'amélioration continue, comme vous le voyez en bas sur l'écran. Il s'agit d'avoir des révisions organisationnelles tous les cinq ans et d'avoir un processus d'amélioration continue.

La recommandation 3.5 demande la création d'une révision beaucoup plus spécifique, la révision holistique, pour évaluer l'objectif, la

responsabilité et l'amélioration des programmes des organisations de soutien, des comités consultatifs et de la commission de nominations NomCom.

C'est un résumé que vous avez ici devant vous et c'est ce dont nous allons parler aujourd'hui. Je pourrais en parler pendant des heures. Je vois que l'équipe est présente et qu'il y a beaucoup d'informations qu'ils veulent vous présenter. Je vais m'arrêter ici et redonner la parole à Jason. Merci beaucoup et bon webinaire.

JASON KEAN :

Merci beaucoup, Katrina. Cela a été une très bonne mise en bouche et aperçu pour ces révisions de l'ICANN.

Pour vous donner le statut un peu de ces révisions de l'ICANN, pour le moment, le service RDRS 3 la résilience et la stabilité et la sécurité de l'Internet est remis à plus tard et déferé à la suite de l'ATRT4.

En ce qui concerne CCT2 pour la concurrence, la confiance et le choix du consommateur, cela se déroulera après la prochaine série de gTLD.

En ce qui concerne l'ATRT4 pour la révision de la responsabilité et la transparence, ce sera à partir d'avril 2024. Nous avons également des consultations au niveau de la communauté avec une recommandation de l'ATRT3 qui indique qu'aucune révision ne doit être effectuée tandis qu'il y a la révision holistique. Le Conseil d'Administration va déterminer cela en avril pour voir où on en est au niveau de la révision holistique pilote une fois qu'on aura terminé avec les textes constitutifs.

Et nous avons des révisions organisationnelles, non plus spécifiques mais organisationnelles. Cela se fera à la fin de la révision holistique pilote, ce sera réévalué en juin 2025 pour ces révisions organisationnelles.

Comme Katrina l'a noté, tout cela a été remis à plus tard et ces révisions organisationnelles devraient devenir un programme d'amélioration continue et nous allons rentrer dans les détails plus tard. Tout cela va être évalué au niveau des progrès en juin 2025.

Nous avons la convergence du travail en rapport avec la révision. Nous avons vu ce qui est remis à plus tard, mais nous sommes toujours à travailler à la mise en œuvre de ces recommandations. Voici le calendrier. Le développement d'un cadre de travail est actuellement effectué. Nous y reviendrons. Nous avons la révision holistique pilote qui est en planification qui est déjà lancée. Comme Katrina l'a dit, cela sera en rapport avec le cycle de vie des révisions. Nous devons parler également du statut de la quatrième révision ATRT4 sur la responsabilité de la transparence.

Le calendrier pour le moment, c'est au niveau de la communauté que cela se joue. Il y a différentes considérations pour l'ATRT4 parce qu'il y a des directives de la communauté. Cette recommandation 3.5 indique que le lancement de toute autre activité de révision doit être suspendu tandis qu'il y a une révision holistique pilote qui est active. C'est en avril 2024 que cette révision holistique va être lancée, donc il y aurait un chevauchement dans ce cas-là. On considère également les priorités et les ressources de la communauté, le travail de la communauté et tout le travail que la communauté peut effectuer pour créer ce programme

d'amélioration continue. Pour lancer et soutenir une révision holistique pilote, cela représente beaucoup de travail. Beaucoup se passe au niveau de l'ICANN et il y a beaucoup de travail de ces bénévoles.

Nous avons ensuite un précédent pour avoir remis à plus tard les révisions, par exemple les révisions organisationnelles après 2002, la SSR3 et le RD3. Il y a déjà un précédent. L'ATRT4 permettrait de gérer cela.

À ce point, nous sommes en fin de section, nous avons plusieurs sections dans notre présentation de notre webinaire. Je vais vous permettre de poser des questions sur la première partie de la présentation. Nous allons voir avec Yvette s'il y a des questions.

YVETTE GUIGNEAUX :

Oui, j'ai une question et j'ai une main levée. Nous avons tout d'abord une question de Sébastien : « Pourquoi avril pour que le Conseil d'Administration revoie la révision holistique ? »

JASON KEAN :

Merci de cette question, Sébastien. Le Conseil d'Administration a parlé de cela au niveau de l'efficacité et je vais vous donner plus d'informations là-dessus un petit peu plus tard. Il y a également une mesure qui doit être prise et officiellement, le Conseil d'Administration va statuer sur le lancement de toutes ces activités en avril. Je vais vous donner plus de contexte et je serai en mesure de répondre plus précisément.

YVETTE GUIGNEAUX : Très bien, merci. Nous avons encore une main levée. Il s'agit de Greg DiBiase, je n'ai pas bien prononcé votre nom de famille mais veuillez poser votre question.

GREG DIBIASE : Très bonne prononciation.

Ma question est la suivante. Concernant ce que va examiner le Conseil d'Administration, est-ce qu'il y a des questions spécifiques qui seront présentées ou est-ce qu'il s'agira de la révision holistique pilote ? De quoi parle-t-on exactement ?

JASON KEAN : Merci pour cette question.

Le Conseil d'Administration a reçu cette recommandation de procéder à ce pilote de la révision holistique. Sébastien a aussi soulevé cette question. Je ne veux pas trop m'avancer. Pour bien répondre à tous les soucis qui ont été présentés, des éléments supplémentaires seront inclus dans les termes de référence pour faire en sorte que tout soit couvert en ce qui concerne les éléments qui sont encore en attente. Nous souhaitons faire que tout ce qui a été soulevé par la communauté soit traité et ensuite, il s'agira de suivre les étapes suivantes et des appels aux initiatives. Est-ce que cela a répondu à votre question ?

YVETTE GUIGNEAUX : Greg, est-ce que vous êtes avec nous ? Est-ce que cela a répondu à votre question ?

GREG DIBIASE : Oui, je pense. La question présentée au Conseil d'Administration, c'est que les commentaires publics soient correctement incorporés. Est-ce que ces retours ont été correctement incorporés plutôt que de simplement savoir comment nous allons avancer ?

JASON KEAN : Oui, c'est exactement cela.

GREG DIBIASE : Merci.

YVETTE GUIGNEAUX : Je vais voir s'il y a d'autres questions. Nous avons entendu la question de Sébastien et celle de Greg, il n'y en a plus d'autres. Merci beaucoup.

JASON KEAN : Encore une fois, nous ferons une pause en milieu de séance pour répondre aux questions.

Je vais poursuivre cette partie de la présentation, nous entrons directement dans la révision holistique pilote.

L'ATRT3 examine comment fonctionnent ces révisions. Ensuite, nous avons élaboré les détails. Le Conseil d'Administration a approuvé ce qui a été proposé, donc le pilote va se dérouler. Et il y aura les termes de référence qui devront être incorporés, tout ce qui a trait aux

vérifications judicieuses qui devront être faites pour que tout soit traité correctement.

Cette révision holistique, que va-t-elle traiter ? Il s'agira des améliorations continues, des meilleures pratiques SO/AC commission de nominations, l'examen de l'efficacité, l'examen de la responsabilité et ensuite l'examen SO/AC NomCom dans leur ensemble dans le but de voir s'il y a des changements désirables qui doivent être mis en œuvre pour améliorer l'ensemble de l'efficacité de l'ICANN.

À son dernier atelier, le Conseil d'Administration a déterminé que l'AOC doit gérer les documents qui traitent des préoccupations qui sont encore en attente de réponses. Les travaux seront présentés à une séance extraordinaire du Conseil d'Administration en avril.

Maintenant, nous en venons à ce qui intéressait Sébastien. Cette séance extraordinaire du Conseil d'Administration sera en avril. Nous espérons lancer l'appel aux volontaires en avril. Des équipes de révision seront aussi constituées à ce moment-là. Il y aura une réunion de révision en septembre. Je sais que c'est beaucoup d'informations qui sont fournies et nous ferons une pause pour des questions.

YVETTE GUIGNEAUX :

Je ne vois pas de mains dans l'onglet de questions et réponses, mais je vois une main levée dans le chat. Chris Disspain, veuillez poser votre question.

CHRIS DISSPAIN :

Est-ce que vous m'entendez correctement ?

YVETTE GUIGNEAUX : Nous vous entendons clairement.

CHRIS DISSPAIN : Jason, est-ce que nous pourrions revenir deux diapositives en arrière juste pour être clair ? C'est la révision holistique. Ce n'est pas le pilote de la révision holistique, c'est bien cela ?

JASON KEAN : Oui, c'est cela.

CHRIS DISSPAIN : Alors, ce n'est pas le pilote. Je voulais m'assurer qu'il n'y ait pas de malentendu.

JASON KEAN : Vous avez soulevé un très bon point, Chris. Le travail du pilote c'est d'opérationnaliser tous les éléments que vous avez devant vous. Voilà en quoi cela consiste. Et compte tenu du fait que c'est délicat et sensible, l'objectif est que le processus d'opérationnalisation soit judicieux et que toutes les préoccupations soient étudiées de façon égale.

YVETTE GUIGNEAUX : Je n'ai rien d'autre dans la rubrique de questions et réponses, je ne vois pas d'autres mains levées.

JASON KEAN : Si nous avons le temps à la fin et s'il y a d'autres questions, nous espérons pouvoir y répondre.

À ce stade, je donne la parole à ma collègue Evin pour la suite.

EVIN ERDOGDU : Bonjour à tous. En plus de la recommandation 3.5, il y a aussi la recommandation 3.6 qui a été proposée. Il y a des lacunes perçues par la communauté et c'est pour cela qu'il y a eu cette recommandation. Les lacunes sont la qualité des recommandations, la compréhension. Le volume de ces recommandations a aussi été présenté comme préoccupation. Il s'agit de poursuivre ce programme d'amélioration continue suite aux recommandations de l'ATRT3.

Pendant le cycle de priorisation de la communauté, cette recommandation a été mise en haut du classement des priorités. Les révisions ultérieures prévoient l'examen de ces recommandations. Le Conseil d'Administration examinera les progrès accomplis au mois de juin. Le plan de ce programme d'amélioration continue servira de base à notre travail.

L'ICANN Org a commencé à organiser des séances de travail pour continuer ce cadre de travail d'amélioration continue. Il s'agit du CIP-CCG. La première réunion a eu lieu en janvier et il est prévu d'avoir des réunions tous les 15 jours. Ces groupes sont constitués de 21 des 22 des groupes intercommunautaires de l'ICANN. Cette recommandation 3.6

sera prise en compte pour la présentation du travail qui devra être effectué.

Le rôle de ce groupe est de mener des activités d'amélioration continue, d'examiner les méthodologies utiles pour l'amélioration continue du travail de chaque structure de l'ICANN. Le cadre CIP fournira une base commune pour chaque SO, AC et NomCom afin de répondre aux besoins de chaque structure individuelle. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Ici, il s'agit de la feuille de route du programme d'amélioration continue pour démontrer l'état d'avancement des travaux. À ce stade, nous en sommes à la phase initiale et l'objectif est de publier un commentaire à la fin de l'année. Il y aura un groupe de coordination qui fera un récapitulatif avant la présentation du rapport.

Lors de l'adoption de ce cadre de travail, il y aura une période d'évaluation. Cette première période d'évaluation débutera au premier trimestre 2025 et il est prévu qu'elle prendra environ trois ans et arrivera à sa conclusion en 2027. Ensuite, il y aura encore une période de trois ans. Les résultats de cette évaluation nous serviront pour la révision holistique ; l'idée est de proposer des améliorations continues et significatives à la communauté de l'ICANN, des améliorations qui soient pertinentes.

Sur ce, je serai ravie de répondre à vos questions éventuelles.

YVETTE GUIGNEAUX :

Giovanni, vous avez la parole.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Evin.

J'ai remarqué dans le chat qu'il y a beaucoup de boursiers de l'ICANN79. Je voudrais tout d'abord leur souhaiter la bienvenue et les inviter à poser les questions qu'ils pourraient éventuellement avoir, car parfois nous prenons pour acquis que tout le monde comprend ce dont nous parlons, mais il y a des nouveaux venus, donc n'hésitez pas à intervenir pour obtenir des éclaircissements. Parfois, l'ICANN a un langage qui peut être obscur pour l'extérieur.

YVETTE GUIGNEAUX :

Greg DiBiase, veuillez activer votre micro et poser votre question.

GREG DIBIASE :

Le cadre de travail d'amélioration continue sera élaboré, évalué et ensuite examiné par le groupe de révision holistique. Est-ce que ces deux pistes vont avancer en même temps ?

EVIN ERDOGDU :

Je crois qu'il y a les recommandations 3.5 et 3.6 qui sont en balance. Nous commençons par le programme d'amélioration continue, mais la communauté élabore un programme qui sera utilisé pour l'évaluation et c'est sur cela que nous appuierons nos travaux pour la révision holistique. J'espère que cela répond à votre question.

JASON KEAN : Est-ce que je pourrais ajouter très rapidement quelque chose à ce qu'a dit Evin ?

Ce cadre d'amélioration continue est élaboré en parallèle. À la conclusion de ce cadre de travail, l'idée est que chaque groupe pourra soumettre des révisions qui documentent leurs travaux d'amélioration continue. Nous utilisons cela pour affiner nos objectifs.

GREG DIBIASE : Merci à tous les deux.

YVETTE GUIGNEAUX : Je ne vois pas d'autres questions, je ne vois pas de mains levées. Nous avons Sébastien Bachollet. Vous pouvez poser votre question, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Je suis toujours un peu en retard. Je voulais m'assurer de quelques points.

Je voulais m'assurer qu'on n'ait pas besoin de remplir les deux éléments du CIP sur l'évolution pour la révision holistique. Dans l'ATRT3, ce qu'on a dit, ce qui est fait par la communauté au niveau du CIP pour obtenir des informations et donner des informations à la révision holistique et ce qui compte à ce moment-là, c'est cela parce qu'on pourrait tout conceptualiser. Mais la révision holistique et l'ATRT4 à ce niveau-là, ce sera dans 10 ans et on prendra beaucoup de retard.

Pour être clair également, la période de trois ans, d'où provient-elle ? Cela provient du fait que dans la communauté et au Conseil d'Administration également, nous n'avons pas la capacité à effectuer tout en un an ; en tant que SO, AC, RALO, unités constitutives, un an ne suffirait pas. Mais pourquoi est-ce trois ans ? Chaque année ce sera pour une SO et un AC différent qui fera un compte rendu. C'est ce qui a été suggéré dans l'ATRT3. Merci.

YVETTE GUIGNEAUX :

Merci Sébastien.

Je ne vois pas d'autres questions, je ne vois pas d'autres mains levées, rien dans le chat. Je crois que nous pouvons passer maintenant à la section suivante.

EVIN ERDOGDU :

Je vais repasser la parole à Jason.

JASON KEAN :

Merci beaucoup, Sébastien.

Nous allons maintenant passer au projet du cycle de vie de révision. On en a parlé déjà un peu rapidement. Un historique.

L'ICANN a conduit huit révisions spécifiques à la suite des affirmations d'engagement de 2009. Le Conseil d'Administration a effectué un travail pour améliorer les révisions spécifiques et a initié un projet de cycle de vie de révisions pour continuer le travail et bâtir à partir des leçons apprises sur de nombreux cycles.

Quelques chiffres sur ces révisions spécifiques pour bien comprendre ce que cela représente. Les ressources requises pour soutenir les quatre dernières révisions, 10 000 heures passées par 62 membres de la communauté dans des réunions avec 60 % de participation moyenne de la part de bénévoles de la communauté. Si l'on creuse un peu plus sur ce travail de volontariat, pour quelques réunions, il y a eu 100 % et pour quelques personnes, il y a eu 100 % d'assiduité. Il y a eu 20 000 heures de soutien qui ont été fournies par ICANN Org, ce qui représente plus de 3 millions de dollars américains de dépensés pour soutenir le travail de quatre équipes pour des révisions spécifiques. Ce n'est pas pour la préplanification, ce ne sont pas les coûts de la mise en œuvre, c'est simplement la révision.

Si nous voyons des possibilités d'amélioration, le Conseil d'Administration a pris des actions sur 125 recommandations avec une action initiale : 31 % ont été approuvées lors du premier passage dans les six mois requis, 43 % ont été placées dans des catégories en attente requérant plus de clarté ou de résolution des interdépendances, 14 % ont été rejetées comme étant non faisables, 12 % ont été dirigées à des groupes de la communauté en dehors du cadre de référence de l'ICANN pour qu'elles soient approuvées ou rejetées. Vous avez plus d'informations à ce sujet sur une autre présentation. Tout ce travail a pris beaucoup de temps au niveau de l'organisation et beaucoup de temps également pour les membres de la communauté.

Quels sont nos objectifs ? À quoi aspirons-nous ? Nous aimerions avoir une durée de révisions qui soit de moins de 12 mois. Nous pensons qu'il y a beaucoup de facteurs qui contribuent à cela. On pourrait

véritablement rationaliser le processus de recherche, d'analyse, d'identification des problèmes, de développement et de soumission du rapport final. Nous pensons que cela fonctionnerait mieux pour la mise en œuvre de ces révisions. Nous voudrions également cibler pour le Conseil d'Administration une action sur les recommandations de révision de moins de six mois et avoir 100 % de recommandations approuvées par le Conseil d'Administration. Nous pensons que c'est possible, on peut y arriver en étant plus clair pour que ce soit faisable et pour qu'il y ait un meilleur soutien de la communauté. Nous pensons que ces cibles peuvent être atteintes.

Comment y arriver ? Nous avons trois éléments. Premièrement, reconcevoir le processus pour l'envergure des révisions et la planification des révisions au niveau de la préplanification pour mieux aligner les choses, pour mieux se concentrer sur le travail effectué. Nous devons faire plus au niveau de la planification des ressources également, voir ce qui est véritablement requis, quelles sont les qualifications requises. Cela permettrait véritablement d'avoir un calendrier plus prévisible et plus efficace pour l'écosystème de l'ICANN tout entier.

Deuxième élément, développer un processus standardisé pour la recherche, l'identification des problèmes, des opportunités d'amélioration et le développement de recommandations. Être plus méthodique dans la recherche, être plus transparent dans les résultats pour toutes les recommandations. Un processus standardisé permettrait d'avoir une fondation plus solide pour la planification et l'amélioration. Ce serait plus prévisible et cela permettrait la

participation de consultants et de beaucoup d'entreprises de toutes tailles.

Troisièmement, nous pourrions développer des processus et des outils qui permettraient un contrôle des révisions plus robuste et un engagement de la communauté qui permettrait d'avoir plus de transparence, plus de responsabilités dans ce processus de révision, que la communauté soit toujours informée de tous les efforts, durant les commentaires publics notamment. Il est très clair qu'on ne comprend pas toujours la situation au moment où l'on fait les commentaires publics et les recommandations se modifient beaucoup par rapport aux ébauches de recommandations. Nous devons faire mieux à ce niveau. Nous pensons que tous ces éléments seraient très utiles pour la communauté, pour une communauté mieux alignée, pour qu'il y ait une meilleure compréhension du soutien nécessaire pour la communauté.

Quatrièmement et dernièrement, mettre en œuvre un effort d'amélioration continue pour faciliter les améliorations constantes du processus des révisions en se concentrant sur l'efficacité et l'efficience. Nous voulons créer des plans pour s'assurer que nous soyons haut niveau lorsque nous effectuons ces révisions. Nous voyons une feuille de route pour ces cycles de vie des révisions, publication d'une proposition pour revoir le processus de révision spécifique, c'est avril 2024, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure. Je pourrais vous donner encore plus de granularité si vous le désirez, un engagement de la communauté, consultation entre mai et juin pour informer la communauté pour revoir ce processus de révision spécifique, pour le

reconcevoir. Nous espérons avoir les révisions proposées pour les normes opérationnelles et les révisions spécifiques d'ici le mois d'août, première itération de débat. Ensuite, nous aurons des commentaires publics sur les normes opérationnelles révisées entre novembre et décembre 2024. Cela nous permettrait d'être très actifs et efficaces avant la prochaine assemblée générale de l'ICANN. Je pense que nous pouvons être en confiance à ce niveau.

Je vois que Xavier a levé la main. Nous allons donner la parole à Xavier Calvez.

XAVIER CALVEZ : Merci beaucoup, Jason. Je ne voulais pas vous interrompre, mais si vous voulez, vous pouvez terminer.

JASON KEAN : Non, c'est parfait comme timing.

XAVIER CALVEZ : Je voulais simplement remettre tout cela en contexte. Ce calendrier que nous offrons ici, l'équipe veut absolument soutenir le processus de révision. Nous devons être efficaces au niveau de ce projet. Nous devons améliorer les révisions, c'est clair.

Je crois également que le calendrier pour effectuer tout cela dépend un peu d'un accord collectif sur comment nous devons avancer. Ce que je veux dire, c'est que nous aimerions être en mesure d'opérer au niveau

de ce calendrier et de le respecter. C'est à la communauté de nous l'indiquer.

Également, il faut qu'il y ait un consensus de la communauté. Comment voulez-vous que nous avancions au niveau de ces révisions et de ce projet ? Peut-être que nous aurons besoin de plus de temps. Mais en tout cas, c'est très désirable comme calendrier que nous avons devant nous par rapport à la charge de travail également, par rapport à ce qui va être demandé à la communauté.

En tant d'écosystème, nous devons nous donner la possibilité d'être dans une position où tout le monde acceptera ces recommandations d'amélioration. Le calendrier ne peut pas être le facteur clé, la force motrice. Cela prendra le temps que cela prendra. Ce ne doit pas prendre trop longtemps ou pour toujours, mais cette à la communauté de le décider pour que ce soit couronné de succès.

Voilà ce que je voulais dire. Remettre cela en contexte, parce que c'est l'efficacité qui doit compter le plus. Cela devrait prendre le moins de temps possible et je pense que les volontaires de la communauté vont devoir prendre le temps qui sera nécessaire.

JASON KEAN :

Merci Xavier. Avant que je rebondisse là-dessus, je vois des mains levées. Je vais donner la parole à Yvette tout d'abord qui va gérer.

YVETTE GUIGNEAUX :

Nous avons la main de Sébastien qui est levée. Et nous avons Jim Prendergast : « Pour ces recommandations qui sont dans la partie en

attente, est-ce que vous savez combien de points seront mis en attente ? »

JASON KEAN :

C'est une excellente question et je crois qu'on pourrait revenir là-dessus pour les indicateurs du temps que cela leur a pris pour que ces items soient gérés.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci beaucoup de cette question. Pour clarifier un petit peu cela, c'est le Conseil d'Administration qui va voir le rapport final et l'analyser. Il y a plusieurs équipes de révision. Il y aura peut-être des recommandations qui seront mises en suspens par les interdépendances qui existent. Il y a différentes situations et l'ICANN peut déterminer comment cela peut être mis en œuvre au mieux. Certaines recommandations proviennent de la dernière itération des révisions spécifiques et nous allons pouvoir ainsi classer à la fin de cette année au plus tard tout cela et pouvoir définir les interdépendances. Ce serait ma réponse pour Jim Pendergast. Je ne sais pas si vous avez besoin d'informations plus spécifiques.

JIM PRENDERGAST :

Merci Giovanni. Nous allons avoir une détermination de la mise en suspens. Ce que je voulais savoir, une fois que c'est mis en suspens, combien de temps cela va prendre pour que ce soit remis sur le tapis ?

GIOVANNI SEPPIA : On doit trier un peu toutes les recommandations, voir les interdépendances. Parfois, il y a des interdépendances importantes au niveau des initiatives qui ne sont pas encore développées et conçues. Nous avançons assez rapidement sur les recommandations. Nous avons un plan pour le cycle de vie des révisions et on ne veut pas se retrouver dans des situations où l'on prend trop de temps pour tout cela. Pour toutes les révisions à l'avenir, il doit avoir des recommandations avant cela pour voir quel est le calendrier de mise en œuvre des recommandations.

YVETTE GUIGNEAUX : Nous voyons maintenant Sébastien qui lève la main. Veuillez activer votre micro et poser votre question.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Je serai le mauvais participant.

Quand vous prenez cette proposition, il semble qu'il n'y a pas d'évolution des révisions qui aient été faites, mais en fait, l'ATRT3 travaille à une autre façon de faire les révisions. Il s'agirait de proposer cinq recommandations plutôt que les 100 recommandations des autres révisions. C'est un peu étrange que nous cherchions à pousser quelque chose d'autre alors qu'il faudrait déjà résoudre les choses pour une révision. J'aime l'idée de l'amélioration continue plutôt que ce grand projet prévu sur une année ou plus.

Je voulais dire aussi qu'à l'ATRT3, pour impliquer la communauté, nous proposons de retirer certaines révisions. J'essaie de trouver la

traduction : « Natures evolves in vacuum. » Nous essayons de remplir ce vide et peut-être qu'il est trop tard. Nous poussons des dates ; trois ans, quatre ans, cinq ans entre la proposition et la mise en œuvre, c'est peut-être trop de temps. Il vaudrait mieux passer du temps à faire des corrections plutôt que passer trop de temps à faire la révision des révisions. Merci.

YVETTE GUIGNEAUX :

Merci Sébastien.

Je ne vois pas d'autres questions dans l'onglet de questions et réponses. Je ne vois pas d'autres mains levées.

JASON KEAN :

Merci Yvette.

Xavier l'a noté, l'implication auprès de la communauté sur ces informations plus détaillées, c'est quelque chose qui va venir. J'ai hâte de recevoir les retours de toutes les parties concernées. Nous accueillons volontiers la participation de tous dans ce processus.

À ce stade, je voudrais donner la parole à l'équipe de la mise en œuvre des opérations. Avant de passer à cette partie, veuillez donner la possibilité à la communauté de participer.

EVIN ERDOGDU :

Vous voyez à l'écran les possibilités de participation et de contribution de la communauté. Nous avons des travaux en cours du groupe de coordination communautaire du programme d'amélioration. Il y aura

aussi la session de report de l'ATRT4 lors de l'ICANN79 qui sera le mardi 5 mars. Nous accueillons volontiers toute séance d'implication avec la communauté et les parties prenantes. N'hésitez pas à nous contacter.

Maintenant, je donne la parole à Alice pour les opérations de mise en œuvre.

ALICE JANSEN :

Je m'appelle Alice Jansen et je travaille au département de la mise en œuvre des opérations.

Notre département fait partie du bureau du directeur financier. Nous traitons des recommandations. Nous travaillons sur tout ce qui a trait aux opérations de mise en œuvre. Je vais vous donner un état d'avancement de la mise en œuvre des révisions spécifiques. Il y aura Alperen Eken qui nous rejoindra, il vient du projet de soutien.

Nous vous donnons les résultats des révisions spécifique. Il y a 71 recommandations que le Conseil d'Administration a approuvées et ces recommandations sont en phase de mise en œuvre. Nous avons reçu des étiquettes de priorité sur pratiquement toutes les recommandations et nous poursuivons nos travaux.

Comme Giovanni l'a dit, il y a cinq recommandations en attente et nous continuons à attendre des informations supplémentaires. Auparavant, nous avions 20 recommandations qui étaient en attente, dont deux recommandations ont eu lieu en septembre et l'une de ces recommandations avait trait à la sécurité, la stabilité et à la résilience du DNS et à l'utilisation malveillante du DNS.

Maintenant, examinons où nous en sommes sur l'examen, la révision des 71 recommandations. Ici, nous avons une mise à jour des progrès. Lorsque la priorisation a été établie, nous savons qu'il y a beaucoup de progrès qui ont été accomplis depuis le début de 2024. Nous avons achevé huit recommandations et cinq recommandations se trouvent à l'étape non commencée. 53 % ont été terminées, il y en a 44 % en cours et 3 % qui n'ont pas encore commencé. Auparavant, nous n'avions que 14 % de recommandations qui avaient suivi leur cours. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Actuellement, nous avons 38 recommandations qui sont complètes, 31 en cours et deux qui n'ont pas encore commencé. Voyons la couleur verte. Par souci de temps, je vais abréger et Giovanni va nous donner des liens aussi dans le chat si cela vous intéresse.

En janvier, nous avons publié le processus final pour le retrait des recommandations qui ne sont pas liées aux politiques et avec la publication de ce processus. La priorisation a été intégrée dans le cycle de planification et l'ATRT3 a mis cette phase dans la rubrique complétée. Il y a eu des suivis au travail effectué par l'ATRT3.

Récemment, les recommandations 10.1 et 12.1 du RDS-WHOIS2 ont été achevées et il y a une interdépendance avec l'ATRT4 pour ce travail.

Dans la catégorie SSR2, il y a deux recommandations qui se rapportent à l'Institut national des normes, notamment qui sont aussi passées dans le vert. Il y a la recommandation 5.3 qui est aussi terminée sous réserve des conclusions de contrats applicables. Six sur 15 de ces

recommandations ATRT3 sont complétées, cinq sur 17 sont complètes et 16 pour le SSR2 sont terminées.

Il y a une documentation pertinente qui est proposée aussi. La documentation, c'est un aspect fondamental de ce que nous faisons car cela apporte des preuves du travail qui est fait pour la mise en œuvre. Nous démontrons aussi comment les recommandations sont opérationnalisées, ce qui nous a conduits à notre méthode de travail. C'est très important pour la responsabilité et la transparence, et l'objectif de cette documentation de mise en œuvre permet de fournir les éléments nécessaires pour les révisions ultérieures.

Maintenant, passons à la diapositive suivante, l'état d'avancement de la mise en œuvre des révisions. Les neuf recommandations de l'ATRT3 sur les 71 sont en cours. Il y a 12 recommandations CCT qui sont en cours. Il y a les modèles de collecte de données. Il y a quatre recommandations RDS-WHOIS2 qui sont en cours et elles dépendent de l'état d'avancement d'autres recommandations. En ce qui concerne le RDS-WHOIS2, il y en a quatre qui sont en cours, mais avec la publication de la politique d'enregistrement des gTLD, nous considérons que le travail est terminé, mais il y a encore une évaluation qui doit avoir lieu avant de terminer ce que nous devons faire pour les opérations de mise en œuvre.

Nous avons un rapport de progrès qui sera publié de façon trimestrielle. C'est une très bonne ressource. Si la stratégie vous intéresse, si le travail de planification et les dates butoirs vous intéressent, ces documents sont utiles. Tous les liens se trouvent dans les diapositives, mais je pourrais aussi les afficher dans le chat si c'est utile.

Avant de passer à la partie des questions et réponses, je voudrais dire que c'est une priorité pour l'organisation et ce sera une priorité pour l'exercice fiscal 2024. Nous vous donnerons une mise à jour dans les meilleurs délais.

Maintenant, je vais donner la parole à Yvette pour la partie des questions et réponses sur les révisions spécifiques.

YVETTE GUIGNEAUX :

Merci Alice. Je ne vois pas de questions dans la partie du chat, je ne vois pas de mains levées non plus. Je ne voudrais manquer personne. À ce stade, il n'y a pas de questions.

ALICE JANSEN :

Je vais commencer par une explication de ce qu'est la piste de travail 2. Il s'agit d'un travail axé sur les mécanismes qui doivent être mis en place pour faire l'objet d'un engagement dans le cadre de la transition de la gestion de l'IANA.

Il y a eu deux phases de ce travail. Tout d'abord, il y a eu la piste de travail 2 qui s'est concentrée sur les mécanismes de responsabilité – c'est essentiel pour la transition. Et il y a la deuxième piste de travail qui se concentre sur les sujets où la mise en œuvre n'était pas nécessaire pour la réussite de cette transition.

Ce travail a été fait par un groupe intercommunautaire. Il y a eu plus de 60 recommandations de l'organisation et plus de 20 recommandations de la part de la communauté sur de nombreux sujets, comme vous le verrez.

Tout d'abord en ce qui concerne la mise en œuvre par l'organisation, vous voyez ici les progrès qui ont été effectués, 77 % sont effectués, 20 % avancés et 3 % n'ont pas encore débuté. C'est la situation en février 2024 et on voit qu'on a effectué véritablement de bons progrès.

On a parlé des 65 recommandations. Nous en avons encore 13 qui sont en progrès, deux qui ne sont pas encore commencées et 50 qui ont été effectuées avec des documents. Vous pouvez cliquer sur ces liens et vous pouvez avoir accès aux documentations pour plus d'informations sur ces recommandations.

Vous avez également une boîte de travail pour la diversité qui a été effectuée. Giovanni pourra nous parler un peu plus des droits humains aussi. Nous avons également un référentiel pour ce cadre d'interprétation concernant les droits humains. Nous avons plusieurs recommandations à ce niveau. Il y a eu de nouveaux libellés également au niveau des politiques et vous avez tout cela sur le site Web de l'ICANN, toutes ces recommandations sont présentes. Il y a eu beaucoup de travail qui a été effectué et nous continuons notre travail pour terminer les 15 recommandations qui restent encore à effectuer. Mais il y a, comme vous le savez, des interdépendances qui existent.

Nous avons également des éléments de documentations, d'informations qui sont diffusées. Vous avez beaucoup d'informations qui existent sur les prochaines étapes pour terminer toutes ces recommandations. Nous avons un calendrier très précis pour cela et nous avons des mises à jour qui sont effectuées régulièrement concernant les avancées que nous effectuons au sujet de ces

recommandations. Nous avons une page Wiki, une page Web, nous avons beaucoup d'outils pour vous tenir informés.

J'aimerais maintenant donner la parole à Alp qui va nous parler un peu plus de la piste de travail 2. Alp, vous avez la parole.

ALPEREN EKEN :

Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Alp comme l'a dit Alice, et je travaille à l'équipe des politiques et je vais vous parler un peu de la mise en œuvre de la piste de travail 2, ce statut de ces 37 recommandations de la communauté.

Comme vous le voyez à l'écran, vous avez ce qui a été mis en œuvre, 28 recommandations sont en avancée. Nous avons la recommandation 6. Vous voyez les liens vers les documents référentiels concernant la responsabilité notamment. Avant la réunion de Hambourg, nous avons avancé, nous avons diverses recommandations sur la diversité sur lesquelles nous avons commencé à travailler. Nous allons avancer dans la présentation.

Sur la piste de travail 2, vous avez plusieurs groupes de recommandations. Il y a en plusieurs qui ont été dirigées vers la communauté, vous voyez cela sur le graphique, et parmi ceux-là, nous avons des recommandations qui vont être mises en œuvre par des différents groupes. Je vais revenir en détail.

Nous avons un groupe de recommandations, le CCG, un groupe de travail intercommunautaire qui a fait beaucoup et qui a travaillé avec beaucoup de webinaires. Il y a eu diverses recommandations avec des

documents qui ont été conçus et publiés pour notamment, comme l'a dit Alice, la recommandation 6.

Pour la 2.3, nous attendons que la communauté habilitée donne son avis et que toutes les SO et AC, notamment le RSSAC, terminent leur travail et acceptent ces recommandations.

Pour la recommandation 3.1, il y a différents points de vue qui ont été partagés. Il y a encore quelques étapes pour lesquelles il faut passer. Vous avez une page Wiki qui vous donne plus d'informations à ce sujet.

Nous pouvons avancer à la diapo suivante avec ce statut de la mise en œuvre des groupes communautaires. Vous avez les diverses structures de référentiel pour les recommandations 1, 2 et 6 notamment. Tout est en progrès. Il y a en rouge ce qui n'a pas encore démarré et nous devons travailler notamment aux recommandations 1, 2 et 6.

Ce n'est pas la même situation pour chaque recommandation. La communauté habilitée a des recommandations à effectuer, on en est à 50 %. Nous avons également l'aspect responsabilité et transparence qui est dans la recommandation 6. C'est presque terminé. On indique cela en vert : complété uniquement si absolument tout le travail a été effectué. Voilà comment nous travaillons, voilà comment nous suivons toutes ces recommandations par rapport aux différents groupes et parties prenantes qui travaillent à ces recommandations dans la communauté de l'ICANN. Nous partageons les informations avec les autres groupes pour qu'ils puissent partager leur point de vue au niveau des recommandations.

Voilà ce que je voulais dire. Merci beaucoup de votre attention. Je redonne la parole à Alice.

ALICE JANSEN : En fait, je vais donner la parole à Yvette pour voir s'il y a d'éventuelles questions.

YVETTE GUIGNEAUX : Je ne vois pas de questions dans le module de questions et réponses. Je ne vois pas de mains levées.

ALICE JANSEN : Je crois qu'il y a une question d'Anne pour Alp pour point de clarification sur la diapo 40.

ALPEREN EKEN : Oui, tout à fait. Cette recommandation sur les droits humains, la 3.1, il y a en effet un astérisque qui est indiqué après diversité et après ces six recommandations. Nous avons encore un peu de travail à ce niveau pour la diversité et pour les droits humains, pour ce cadre de référence sur l'interprétation des droits humains, la 3.1. Cela demande plus de coordination entre les différents groupes. Nous allons travailler avec le CCG au niveau intercommunautaire pour voir comment tout le monde perçoit ces questions de droits humains. Vous avez plus d'informations sur la page Wiki et je vais mettre le lien vers la page Wiki dans le chat pour que vous puissiez vous informer concernant cette recommandation 3.1.

YVETTE GUIGNEAUX : Merci beaucoup, Alp.

Il y a une question qui vient de tomber : « Quel est le statut des recommandations sur les juridictions ? »

ALICE JANSEN : Nous avons quatre recommandations sur les juridictions. Il y en a une qui reste en suspens, pardon, cinq recommandations. Elles avancent et nous pensons que nous allons terminer toute la section des juridictions d'ici la fin du trimestre.

YVETTE GUIGNEAUX : Merci beaucoup, Alice, de cette réponse.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Je ne vois pas d'autres questions dans le module des questions ni dans le chat, pas de mains levées non plus.

Je vais maintenant donner la parole à Giovanni Seppia pour quelques points.

GIOVANNI SEPPIA : Merci beaucoup.

C'était une séance extrêmement intéressante avec beaucoup de mises à jour, beaucoup de révisions, ce qui nous attend, le pipeline des révisions, le travail qui va devoir être effectué. C'est un travail que nous

effectuons ensemble parce qu'on ne peut avancer qu'ensemble, en travaillant en commun.

Cette présentation est disponible, il y a beaucoup de ressources, beaucoup d'informations qui sont disponibles. Il y aura des séances plus spécifiques qui vont se dérouler également durant la réunion de l'ICANN79 à San Juan.

Cela dit, j'aimerais remercier Jason, Evin, Alice, Alp et Katrina d'avoir pris la parole et pour être intervenus durant cette séance. Merci à Yvette. Merci à tout le soutien que nous avons reçu de nos collègues du personnel. Merci beaucoup aux interprètes également. J'espère que nous n'avons pas parlé trop vite parfois. Merci à Maria et à toute l'équipe d'interprètes qui soutient cette séance.

Nous allons continuer notre travail. Nous avons beaucoup de pages d'informations. Nous vous invitons à visiter la page Wiki qui offre beaucoup d'informations. Nous nous retrouverons, je l'espère, à San Juan à la réunion de l'ICANN79 ou nous nous retrouverons en ligne. Merci beaucoup. La séance est levée et l'enregistrement est terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]